

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°12 du 4 mai 2009**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

abrogeant l'arrêté du 19 novembre 1992 relatif à la mise en oeuvre d'un traitement automatisé d'information nominatives d'offres de postes et de candidatures via un service télématique vidéotex à la délégation générale pour l'armement.

*Du 13 janvier 2009*

DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT.

**ARRÊTÉ** abrogeant l'arrêté du 19 novembre 1992 relatif à la mise en oeuvre d'un traitement automatisé d'information nominatives d'offres de postes et de candidatures via un service télématique vidéotex à la délégation générale pour l'armement.

*Du 13 janvier 2009*

NOR D E F D 0 9 0 2 2 5 2 A

---

*Texte abrogé :*

Arrêté du 19 novembre 1992 (BOC, p. 4681 ; mention au BOEM 160). Non inséré dans Boréale.

*Référence de publication :* JO n° 30 du 5 février 2009 ; texte n° 30 ; signalé au BOC 12/2009.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.